

Procès-simulé

But de l'activité L'objectif est de préparer et tenir un procès à partir d'une mise en situation et d'y interpréter le rôle des différents personnages. Le tout est fait afin de mieux comprendre le fonctionnement du système de justice. Il s'agit d'une activité qui demande un engagement sérieux de la part de chacun des élèves impliqués

Durée Lecture et distribution des rôles : 1 heure
Première session de travail (Préparation du dossier) : 1 heure
Deuxième session de travail (Préparation du dossier et répétition) : 1 heure
Tenue du procès : 45 minutes incluant les délibérations (pour chaque procès)

Plus de détails sont fournis dans la section « Déroulement proposé ».

Organisation Le procès simulé nécessite la participation d'au moins 12 élèves : 6 participants de l'équipe A (la Couronne) « affronteront » les 6 participants de l'équipe B (la défense). Nous vous suggérons de diviser votre classe en deux et de monter parallèlement deux procès simulés. Le premier groupe jouera le rôle du jury lors de l'audition de la cause préparée par l'autre groupe et vice-versa.

Équipe A

- Procureurs de la Couronne (3 élèves ou plus)
- Eugénie Nadeau, témoin de la Couronne (1 élève)
- Éloi Loiselle, plaignant (1 élève)
- Huissier-audiencier (1 élève)

Équipe B

- Avocats de la défense (3 élèves ou plus)
- Loïc Lajeunesse, témoin de la défense (1 élève)
- Justin Destroismaisons, accusé (1 élève)
- Greffier-audiencier (1 élève)

Documentation Remettre à l'équipe A une trousse comprenant les textes suivants :

Équipe A

Couronne

1. Rôle des procureurs de la Couronne
2. Témoignage écrit d'Eugénie Nadeau
3. Témoignage écrit d'Éloi Loiselle
4. Rôle du huissier-audiencier
5. Script pour le procès

D'autres textes seront utiles spécifiquement aux procureurs de la Couronne :

6. Témoignage écrit de Justin Destroismaisons
7. Témoignage écrit de Loïc Lajeunesse

Documentation	Remettre à l'équipe B une trousse comprenant les textes suivants :
Équipe B	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rôle des procureurs de la défense 2. Témoignage écrit de Justin Destroismaisons
Défense	<ol style="list-style-type: none"> 3. Témoignage écrit de Loïc Lajeunesse 4. Rôle du greffier-audiencier 5. Script pour le procès
	D'autres textes seront utiles spécifiquement aux avocats de la défense :
	<ol style="list-style-type: none"> 6. Témoignage écrit d'Eugénie Nadeau 7. Témoignage écrit d'Éloi Loiselle
Qualités requises et niveau d'engagement des différents rôles	<p>Il va sans dire que le travail des avocats, qu'ils soient de la Couronne ou de la défense est crucial, la qualité de leur préparation peut déterminer l'issue du procès. Voici les qualités que ces derniers doivent posséder :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de lecture • Esprit d'analyse et de stratégie • Sens de l'organisation <p>L'interprétation des rôles de témoins demande ces qualités et compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à improviser • Aptitude à créer et interpréter un rôle • Bonne mémoire <p>Le greffier et le huissier doivent quant à eux avoir les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne capacité d'écoute • Sens de l'organisation • Capacité à mémoriser un texte
Déroulement proposé	<p>Lecture et distribution des rôles Durée : 1 heure</p> <p>Tous les élèves sont invités à prendre connaissance de la fiche de leur rôle. Ensuite, le groupe peut effectuer une lecture en groupe des témoignages.</p> <p>Puisque chaque avocat a un rôle spécifique à remplir, les avocats devront s'entendre entre eux quant à la division du travail. À la fin de la réunion, tous devraient connaître ses responsabilités.</p> <p>Si plus de 3 élèves occupent les rôles d'avocat de la Couronne ou de la défense, nous recommandons que les interrogatoires et contre-interrogatoires soient scindés entre eux.</p> <p>Avocat no 1 chargé de l'exposé sommaire et représentations (exposé final) Avocat(s) no 2 chargé(s) des interrogatoires de ses témoins</p>

Avocat(s) no 3 chargé(s) des contre-interrogatoires des témoins de l'autre partie.

Première session de travail (Préparation du dossier)

Durée : 1 heure

Tous les élèves travaillent sur la mise en situation et essaie d'élaborer les questions qui permettront d'interroger et de contre-interroger les témoins. Les avocats chargés de l'exposé initial et des représentations peuvent commencer à penser au contenu de leurs présentations.

Deuxième session de travail (Préparation du dossier et répétition)

Durée : 1 heure

Si le plan des interrogatoires et des contre-interrogatoires n'est pas terminé, compléter le travail. Rédiger l'exposé initial ainsi que des représentations finales.

Le huissier et le greffier peuvent aider les avocats, mais seulement après avoir pris connaissance plusieurs fois du script. Ce seront eux qui animeront la deuxième partie de la session (la répétition), ils doivent donc être en mesure d'expliquer les étapes aux autres.

Les avocats devront préparer des fiches ou mettre sur papier leurs questions pour le jour du procès. Il se peut donc qu'ils aient du travail à faire à la maison.

Les témoins, les huissiers et les greffiers sont invités à relire le script et la mise en situation en vue de bien compléter leur préparation pour le procès.

Répétition

Lors des répétitions et du procès simulé, l'enseignant peut jouer le rôle du juge. Un vrai juge aussi peut être invité pour présider le procès.

Pour la première fois, les deux équipes répètent ensemble la mécanique du procès simulé, sans toutefois dévoiler leurs questions à l'autre partie. Ils sont ensuite prêts pour le procès. Le huissier ou le greffier font la lecture de leurs textes, les avocats pratiquent leurs exposés et représentations et posent leurs questions aux témoins qui répondent comme si c'était le vrai procès.

Tenue du procès

Durée : 45 minutes par procès (incluant les délibérations)

Avant la tenue du procès, distribuez la feuille reproductible intitulée « Membres du jury » et accordez quelques minutes aux élèves afin qu'ils se préparent à jouer le rôle de jury lors du procès simulé préparé par l'autre

groupe.

Le procès, d'une durée d'environ 30 minutes, est ensuite présenté devant l'autre groupe et le jury pourra rendre une décision à la fin du procès.

Mise en situation

- La scène** Le 6 mai, en vue de la préparation d'un important match d'impro, deux adolescents, Éloi Loïselle et Justin Destroismaisons, préparent la salle au rez-de-chaussée du centre communautaire. Tout le monde avait déjà quitté les lieux, sauf Eugénie, l'animatrice responsable de la ligue, qui était dans son bureau au deuxième étage.
- Une discussion animée entre les deux amis tourne mal et l'un d'eux, Éloi Loïselle, se retrouve avec une blessure au visage. Le même soir, Éloi contacte les policiers et dépose une plainte contre Justin concernant l'agression dont il prétend avoir été victime.
- Les témoins** Justin Destroismaisons, l'accusé
- Éloi Loïselle, le plaignant
- Loïc Lajeunesse, témoin. Il a croisé Justin le soir de l'incident.
- Eugénie Nadeau, témoin. Elle est animatrice au centre communautaire et a reconforté Éloi dans les minutes suivant l'incident.
- L'infraction de voies de fait armées** Justin est accusé d'avoir commis des voies de fait (*ou agression*) sur Éloi. On trouve une définition générale de l'infraction de voies de fait à l'article 265 du Code criminel qui énonce que l'utilisation de la force ou de la violence contre une autre personne est interdite.
- Par exemple, frapper quelqu'un au visage, gifler une personne, faire tomber quelqu'un, lancer un verre d'eau sur une autre personne, cracher sur une personne ou lui serrer le bras peut être considéré comme des voies de fait.
- Pour prouver qu'une personne a commis des voies de fait, on doit démontrer, hors de tout doute raisonnable :
- Que le geste a été posé sans le consentement de la victime;
 - Que l'accusé a été violent ou a employé la force;
 - Que l'accusé avait l'intention de le faire et non qu'il s'agit d'un accident.

Équipe A

Éloi Loïselle

Plaignant et témoin de la Couronne

Description du personnage

Éloi a 15 ans. Il fréquente le centre communautaire depuis un an et est très apprécié des animateurs et des autres jeunes. En plus de s'impliquer dans toutes les activités étudiantes, il est le joueur étoile du club local de hockey, malgré le fait qu'il a été suspendu pendant 3 matchs pour s'être battu pendant une partie.

Témoignage

Le 6 mai, je me trouvais au centre communautaire en vue de placer l'équipement pour le match d'impro du lendemain. C'est Justin qui m'avait demandé personnellement d'y être étant donné que personne ne voulait faire le ménage avec lui. Il peut parfois être assez directif.

Pour être honnête, Justin plaçait les chaises et l'équipement tout croche. Je ne voulais pas le vexer alors je l'ai laissé faire. Je me disais que j'aurais juste à arriver plutôt demain et tout replacer comme il faut.

J'ai reçu l'appel d'un de mes amis qui m'invitait à aller au cinéma. J'en ai informé Justin qui s'est énervé et qui m'a dit que comme d'habitude, je ne « fouttais » rien de bon au centre.

Je lui ai répondu que c'était moi qui avais imprimé les flyers pour le match d'impro, fait la promotion dans le quartier et que j'avais même réussi à nous dénicher une commandite avec un commerçant du coin. Je n'avais pas en plus à m'occuper du ménage.

Il a commencé à ramasser ses affaires en vitesse et a quitté brusquement la pièce. Avant qu'il ne claque la porte du centre, j'ai eu le temps de lui dire que je parlerais de son attitude à Eugénie et qu'elle réglerait son cas.

Justin et moi n'avons jamais été de bons amis. Parce qu'il est un des plus anciens à fréquenter le centre, il croit que ça lui donne le droit de tout décider. Il n'aime pas que j'aie autant d'initiative et que je sois si apprécié de tous, y compris d'Eugénie la responsable de la ligue d'impro.

Je ne pouvais pas rester pour compléter le ménage, mon ami m'attendait au cinéma. J'ai donc laissé une note à Eugénie qui était au téléphone pour lui dire ce qui venait de se passer et je suis sorti.

Sur le trottoir se trouvait Justin. Il devait m'attendre parce que, lorsque je suis passé à côté de lui, il a lâché son sac et, sans aucun avertissement, m'a donné un coup de pied au visage. Je suis tombé par terre.

Je me tenais le visage à deux mains, car je croyais saigner. Je me suis relevé et j'ai vu un autobus arrivé.

Justin a ramassé ses affaires en vitesse et est entré dans l'autobus comme pour se sauver.

Je me suis précipité dans le bureau d'Eugénie pour lui raconter ce qui venait à peine de se passer. Elle m'a tendu le téléphone et m'a incité à porter plainte à la police, ce que j'ai fait.

Conseils pour le témoignage

Tu seras le **1^{er} témoin** à être entendu. Afin de te préparer pour ton témoignage, tu devras rencontrer les procureurs de la Couronne.

Apprends les faits relatifs à ton témoignage et, avec l'aide des avocats, surligne ceux qui aideront à démontrer la culpabilité de Justin.

Il est impossible de se préparer à chacune des questions qui te seront posées. Avec tes avocats, essaie d'anticiper les questions de la défense, mais prépare-toi aussi à répondre à d'autres questions toujours de façon claire et précise.

Réponds aux questions posées par l'avocat en regardant le juge et, si tu dois t'adresser au juge, utilise « Madame la juge » ou « Monsieur le juge ».

Équipe A

Eugénie Nadeau

Témoin de la Couronne

Description

Eugénie Nadeau, 29 ans, est animatrice au centre communautaire depuis deux ans et s'occupe notamment de la ligue d'impro.

La mère d'Éloi est une bonne amie de la famille d'Eugénie et c'est un peu à cause d'elle si Éloi participe aux activités du centre : c'est elle qui, l'an dernier, l'a invité à s'impliquer.

Témoignage

Le 6 mai, en soirée, j'étais à mon bureau situé au deuxième étage du centre pour voir aux derniers détails en vue du match d'impro du lendemain. Éloi et Justin étaient les seuls à être présents ce soir-là et préparaient la salle pour que tout soit prêt pour le match. Justin m'a apparu bizarre ce soir là, comme s'il était tracassé par quelque chose ou quelqu'un.

Je n'arrivais pas tout à fait à me concentrer tellement ces deux-là faisaient du bruit. J'ai fermé ma porte pour pouvoir faire quelques appels tranquilles. Juste avant, j'ai entendu ce qui semblait être une discussion animée entre Éloi et Justin. Ils s'obstinent toujours sur les sujets chauds de l'actualité alors je ne me suis pas trop inquiétée.

La discussion a continué pendant quelques minutes et puis j'ai entendu la porte claquer violemment.

J'étais au téléphone quand Éloi est monté me voir. Il m'a écrit un message sur un bout de papier pour me dire qu'il n'avait pas terminé de placer la salle, mais qu'il arriverait plus tôt demain pour compléter le travail.

Ensuite, il a dévalé les escaliers en toute vitesse et j'ai entendu la porte d'en avant se fermer violemment pour une deuxième fois.

Je n'ai rien vu de ce qui s'est passé à l'extérieur, je n'ai aucune fenêtre dans mon bureau qui donne directement sur le trottoir où Éloi a été blessé. Toutefois, ma fenêtre qui donne sur le côté du centre était ouverte et j'ai entendu quelqu'un crier quelques secondes après le dernier claquement de porte. J'étais loin de me douter que c'était le pauvre Éloi qui gémissait ainsi.

Lorsque celui-ci est venu me voir dans les instants qui ont suivi l'incident, j'ai bien vu qu'il avait mal. Il m'a expliqué que Justin l'avait frappé et qu'il s'était enfui comme un lâche en autobus. J'ai tout de suite appelé les policiers afin que ceux-ci puissent le rencontrer.

Je suis triste lorsque mes bénévoles ne semblent pas s'entendre. Ça toujours été le cas entre Justin et Éloi. Il y a une sorte de compétition qui s'est installée entre les deux et ça nuit au climat des réunions.

De plus, c'est tellement dommage pour Éloi, il est tellement mature pour son âge et en plus il veut s'impliquer dans sa communauté.

Je me suis toujours doutée que Justin n'appréciait pas que je fasse une place de plus en plus grande à Éloi dans nos activités. Comme je dis toujours, il faut que j'implique les plus jeunes. Du sang neuf, des idées originales comme celles d'Éloi, ça fait toujours du bien pour une organisation et c'est pourquoi je laisse beaucoup de liberté à Éloi.

Conseils pour le témoignage

Tu seras le **2^e témoin** à être entendu. Afin de te préparer à ton témoignage, tu devras rencontrer les procureurs de la Couronne.

Apprends les faits relatifs à ton témoignage et, avec l'aide des avocats, surligne ceux qui aideront à démontrer la culpabilité de Justin.

Il est impossible de se préparer à chacune des questions qui te seront posées. Avec tes avocats, essaie d'anticiper les questions de l'équipe adverse, mais prépare-toi aussi à répondre à d'autres questions toujours de façon claire et précise.

Réponds aux questions posées en regardant le juge et, si tu dois t'adresser au juge, utilise « Madame la juge » ou « Monsieur le juge ».

Équipe A

Procureurs de la Couronne

Description

Vous représentez l'État dans les poursuites criminelles. En vertu du principe de la présomption d'innocence, c'est à vous que revient le devoir de prouver la culpabilité de l'accusé. C'est ce qu'on appelle le fardeau de la preuve.

Votre motivation n'est pas de gagner à tout prix le procès, mais de découvrir la vérité et votre tâche consiste à prouver, hors de tout doute raisonnable, la culpabilité de l'accusé.

Pour ce faire, vous devez faire entendre vos témoins (Éloi et Eugénie) et contre-interroger les témoins appelés par les avocats de la défense (Justin et Loïc).

Vous devez aussi plaider votre cause, c'est-à-dire expliquer votre version des faits aux jurés.

Conseils pour le procès

Votre mission, si vous l'acceptez, nécessitera une préparation minutieuse de votre part.

D'abord, en équipe, prenez connaissance des témoignages des différents personnages. Ensuite, répartissez-vous la tâche. Les avocats de chaque partie seront chargés d'une mission différente :

- **Exposé initial et représentations** (Avocat no 1)

Rédigez l'exposé initial et les représentations que l'avocat no 1 prononcera le jour du procès et qui expliquent votre version des faits aux jurés.

- **Interrogatoires des témoins de la Couronne** (Avocat(s) no 2)
- **Contre-interrogatoires des témoins de la défense** (Avocat(s) no 3)

Préparez les questions que les avocats no 2 et 3 poseront aux témoins pour supporter votre version des faits. Votre rôle est comme celui du scénariste qui écrit un film. Vos questions doivent être posées de manière à obtenir des réponses qui font ressortir les faits d'une façon cohérente et à prouver les différents éléments de l'infraction.

Interrogatoires et contre-interrogatoires

Les témoignages servent à prouver que la version des faits du plaignant, est la bonne et que selon cette version, Justin a frappé intentionnellement son camarade Éloi.

C'est donc à vous que revient le fardeau de prouver que Justin est coupable. Vous devez convaincre, **hors de tout doute raisonnable**, qu'il a commis les infractions qu'on lui reproche.

La Couronne a **deux éléments à prouver** pour que l'accusé soit condamné :

- Le geste doit être posé sans le consentement de la victime avec violence ou emploi de la force.

Votre version : Justin a frappé Éloi sans que celui-ci soit d'accord et l'a frappé violemment au visage, lui causant une blessure importante)

- Que l'accusé avait l'intention de poser les gestes et qu'il ne s'agit pas d'un simple accident.

Votre version : Justin a intentionnellement frappé Éloi.

Exposé initial et représentations

L'exposé initial, présenté au début du procès, sert à expliquer ce que nous prouverons au cours du procès et de quelle façon.

Les représentations finales auront lieu après les interrogatoires et contre-interrogatoires : c'est le dernier moment que nous aurons pour faire valoir notre vision des faits. C'est un moment important du procès. Cela se fait sous forme d'exposé oral de quelques minutes.

Dans cet exposé, il sera important de mettre l'accent sur le fait que vous allez prouver la présence des deux éléments essentiels de l'infraction; le geste et l'intention coupable.

Général

Vous devrez vouvoyer les témoins tout au long des procédures. Lorsque vous vous adresserez au juge, ce sera en disant « Monsieur le juge » ou « Madame la juge ».

Équipe A

Huissier-audiencier

Description

Vous êtes un officier de justice qui veille au bon déroulement du procès, vous avez donc un rôle important le jour de l'audition.

Le huissier-audiencier

Une de vos responsabilités est de voir à ce que la salle d'audience soit prête pour que le procès puisse s'y dérouler. Par exemple, vous vous assurez que le juge, les avocats et les parties au procès aient de l'eau à leur disposition. Au tribunal, vous voyez au respect du décorum. À l'arrivée du juge, vous demandez aux gens de garder le silence; lorsqu'il prend place, c'est vous qui prononcez la fameuse phrase : « La cour est ouverte. »

Conseils pour le procès

Votre mission, si vous l'acceptez, nécessitera une préparation minutieuse de votre part.

1. D'abord, en équipe, prenez connaissance du script et des étapes du procès. Vous devez savoir quoi dire et surtout à quel moment.
2. Ensuite, pratiquez votre scénario.
3. Lors du procès, parlez très fort afin de bien vous faire entendre.
4. Soyez à l'écoute pour ne rien rater de ce qui se passe et pour réagir au bon moment.

Équipe B

Justin Destroismaisons

Accusé et témoin de la défense

Description du personnage

Justin a 17 ans. Il est ce qu'on pourrait qualifier un « nerd ». Il réussit bien à l'école, s'implique au centre communautaire et rêve même de devenir premier ministre du Pays. Il a un surplus de poids qui ne l'empêche toutefois pas de pratiquer des sports comme le soccer. Il fréquente le centre depuis longtemps et représente même les jeunes aux réunions du conseil d'administration.

Témoignage (fait aux policiers en présence de son avocat)

Le 6 mai, vers 18h00, j'étais au centre et je préparais la salle pour le match d'impro du lendemain. Éloi avait proposé de m'aider. Éloi n'était pas très coopératif, lorsqu'il ne parlait au cellulaire à un de ses amis, il me donnait des ordres. « Ajoute une rangée de sièges ici », « Nettoie le banc des joueurs » « Dépêche-toi », etc.

Alors qu'il restait encore beaucoup de travail à faire, Éloi m'a dit qu'il devait s'en aller à 18h30, un de ses amis l'ayant invité au cinéma. De toute façon, j'en fais assez ici, ce n'est pas à moi à faire la « bonne » en plus.

Je lui ai dit qu'on ne pouvait jamais compter sur lui. J'aurais dû savoir quand il s'est porté volontaire pour m'aider qu'il ne se rendrait pas utile.

De toute façon, je sais que même si je me plaignais de son attitude auprès des animateurs, Eugénie prendrait sa défense, tout le monde sait que c'est son préféré. Pour lui donner une leçon, j'ai décidé de m'en aller et de lui laisser le reste du ménage à faire.

Éloi s'est mis à crier comme un fou: « Parfait, laisse-moi encore avec tout le travail. Je te promets que tu vas le regretter, Justin Destroismaisons ! » J'ai eu peur, car Éloi est du genre bagarreur et n'aurait pas hésité à me frapper. Je suis sorti dehors pour attendre l'autobus en face du centre.

Peu de temps après, Éloi est sorti à son tour. J'attendais toujours. J'ai tenté de l'ignorer, mais il a lancé son sac par terre et a foncé vers moi.

Éloi m'a alors traité de tous les noms. Il m'a poussé plus fort, j'ai échappé mon sac de hockey et j'ai perdu l'équilibre. Éloi s'est jeté sur moi au même moment et je l'ai accidentellement frappé au visage avec mon pied.

Éloi s'est mis à crier, probablement de douleur et s'est assis par terre, les deux mains sur son visage. Quand il baissait les mains, je pouvais voir son nez. Je n'ai vu aucune

trace de sang.

Je me suis tout de suite excusé, je lui ai expliqué que c'était un accident, que je ne cherchais pas à le blesser.

Il s'est alors levé en me montrant son poing. J'ai eu peur qu'il me frappe. Mon autobus est arrivé à ce moment et sans penser, j'ai sauté dedans.

Dans l'autobus, j'ai croisé Loïc, un des joueurs de la ligue d'impro. Je lui ai tout raconté. J'avais peur qu'Eugénie, la responsable de la ligue, découvre ce qui venait de se passer.

Loïc m'a conseillé de la téléphoner dès que j'arrivais à la maison pour éviter qu'on m'accuse sans connaître ma version des faits. Je n'ai pas pu le faire. Son téléphone était engagé une bonne partie de la soirée. Vers 21h, le téléphone a sonné chez moi, c'était les policiers, ils voulaient me parler.

Je suis nerveux, je n'ai jamais eu de problème du genre auparavant et me voilà accusé de voies de fait sur Éloi.

Conseils pour le témoignage

Tu seras le **3^e témoin** à être entendu. Afin de te préparer à ton témoignage, tu devras rencontrer ton équipe d'avocats de la défense.

Apprends les faits relatifs à ton témoignage et, avec l'aide des avocats, surligne ceux qui aideront à démontrer ton innocence.

Il est impossible de se préparer à chacune des questions qui te seront posées. Avec tes avocats, essaie d'anticiper les questions possibles, mais prépare-toi à répondre à d'autres questions de façon claire et précise.

La crédibilité de ton témoignage est importante. Ton acquittement en dépend.

Réponds aux questions posées en regardant le juge et, si tu dois t'adresser au juge, utilise « Madame la juge » ou « Monsieur le juge ».

Équipe B

Loïc Lajeunesse
Témoignage de la défense

Description du personnage

Loïc a 17 ans et fréquente le centre depuis au moins trois ans. C'est à cet endroit qu'il a fait connaissance de Justin et récemment, d'Éloi.

Il a une opinion sur tout et essaie parfois de bloquer les suggestions des autres, surtout des plus jeunes. Il a une réputation de « p'tit Joe connaissant » qui le précède sauf en présence de Justin pour qui il a un respect incroyable.

Témoignage

Le 6 mai dernier, j'ai croisé tout à fait par hasard mon ami Justin dans l'autobus qui passe devant le centre. Il avait passé une partie de la soirée à préparer la salle pour le match d'impro du lendemain, en compagnie d'Éloi.

Il m'a expliqué, un peu paniqué, qu'il venait de frapper accidentellement Éloi Loïselle en plein visage, juste sur le trottoir avant d'embarquer dans l'autobus. Je lui ai alors conseillé de ne pas perdre une minute et d'appeler Eugénie, la responsable de la ligue d'impro pour expliquer sa version des faits. Il semblait nerveux.

Le lendemain, j'ai appris qu'une enquête avait été ouverte pour faire la lumière sur ce qui s'était passé. Je ne peux croire que Justin a été accusé de voies de fait sur Éloi. Je connais Éloi et je sais combien il peut être violent, particulièrement sur la glace, pendant une partie de hockey. Aussi, je sais que Justin est une personne calme et je trouve louche qu'il soit accusé de quoi que ce soit.

Des policiers sont venus au centre communautaire pour m'interroger étant donné que j'avais vu Justin le soir de l'incident. J'ai partagé avec eux des renseignements que je croyais importants dans le cadre de leur enquête.

En effet, deux jours avant l'incident, juste avant une activité au centre, j'ai entendu Éloi dire, en se frottant les mains : « Si Justin pense que cette année, c'est lui qui représentera les jeunes sur le conseil d'administration du centre, il se trompe. Je ne laisserai pas ce p'tit gros prendre toute la place ».

Je ne crois pas que Justin ait entendu ce commentaire méchant, mais j'ai trouvé totalement de mauvais goût qu'Éloi fasse référence au poids de Justin que je n'ai pas cru bon en parler au principal intéressé.

En résumé, j'ai dit aux policiers que j'étais convaincu que la plainte d'Éloi à la police était motivée par la jalousie qu'il a pour Justin.

Je ne voudrais pas que Justin soit injustement trouvé coupable d'une infraction qu'il n'a pas commise surtout que c'est Éloi qui utilise ses poings d'habitude pour régler ses problèmes, pas Justin.

Conseils pour le témoignage

Tu seras le **4^e témoin** à être entendu. Afin de te préparer à ton témoignage, tu devras rencontrer les avocats de la défense.

Apprends les faits relatifs à ton témoignage et, avec l'aide des avocats, surligne ceux qui aideront à démontrer l'innocence de Justin.

Il est impossible de se préparer à chacune des questions qui te seront posées. Avec tes avocats, essaie d'anticiper les questions possibles, mais prépare-toi aussi à répondre à d'autres questions toujours de façon claire et précise.

Réponds aux questions posées par l'avocat en regardant le juge et, si tu dois t'adresser au juge, utilise « Madame la juge » ou « Monsieur le juge ».

Équipe B

Avocats de la défense

Description

Vous êtes l'avocat de Justin qui est accusé d'avoir enfreint la loi, en commettant des voies de fait sur Éloi. Vous n'avez pas à prouver l'innocence de votre client : ce sont les avocats de la Couronne qui doivent démontrer, hors de tout doute raisonnable, que Justin a bel et bien commis l'infraction qui lui est reprochée.

Votre rôle consiste plutôt à soulever les faiblesses de la preuve présentée par les avocats de la partie adverse et à présenter votre version des faits. Pour bien défendre les droits de votre client, vous devez contre-interroger les témoins appelés par les avocats de la Couronne (Éloi et Eugénie) et faire entendre vos propres témoins (Justin et Loïc).

Vous devez aussi plaider votre cause, c'est-à-dire expliquer votre version des faits aux jurés.

Conseils pour le procès

Votre mission, si vous l'acceptez, nécessitera une préparation minutieuse de votre part.

D'abord, en équipe, prenez connaissance des témoignages des différents personnages. Ensuite, répartissez-vous la tâche. Les avocats de chaque partie seront chargés d'une mission différente :

- **Exposé initial et représentations** (Avocat no 1)

Rédigez l'exposé et les représentations que l'avocat no 1 prononcera le jour du procès et qui expliquent votre version des faits aux jurés.

- **Interrogatoires des témoins de la Couronne** (Avocat (s) no 2)

- **Contre-interrogatoires des témoins de la défense** (Avocat (s) no 3)

Préparez les questions que les avocats no 2 et 3 poseront aux témoins pour supporter votre version des faits. Vos questions doivent être posées de manière à obtenir des réponses qui font ressortir les faits d'une façon cohérente et à prouver votre version des faits.

Interrogatoires et contre-interrogatoires

Les témoignages servent à semer le doute dans la tête du jury qui entendra la cause quant à la version des faits de la Couronne. Ils servent à soulever les contradictions et à mettre en doute la crédibilité des témoins de la partie adverse.

La Couronne a **deux éléments à prouver** pour que l'accusé soit condamné :

- Le geste doit être posé sans le consentement de la victime avec violence ou emploi de la force.

Votre version : Il est vrai qu'Éloi a été blessé. Cette blessure n'est pas due à la violence de Justin mais est plutôt accidentelle. D'ailleurs, la blessure est superficielle et sans conséquence.

- Que l'accusé avait l'intention de poser les gestes et qu'il ne s'agit pas d'un simple accident.

Votre version : Il s'agit d'un accident, Justin ne voulait pas frapper intentionnellement Éloi. Il ne frapperait jamais personne.

Exposé initial et représentations

L'exposé initial, présenté au début du procès, sert à expliquer ce que nous prouverons au cours du procès et de quelle façon.

Les représentations finales auront lieu après les interrogatoires et contre-interrogatoires : c'est le dernier moment que nous aurons pour faire valoir notre vision des faits. C'est un moment important du procès. Cela se fait sous forme d'exposé oral de quelques minutes.

Dans cet exposé, il sera important de mettre l'accent sur le fait que la Couronne n'a pas réussi à prouver, hors de tout doute raisonnable, la présence des deux éléments essentiels de l'infraction; le geste et l'intention coupable.

Général

Vous devrez vouvoyer les témoins tout au long des procédures. Lorsque vous vous adresserez au juge, ce sera en disant « Monsieur le juge » ou « Madame la juge ».

Équipe B

Greffier-audiencier

Description

Vous êtes un officier de justice qui veille au bon déroulement du procès, vous avez donc un rôle important le jour de l'audition.

Le greffier-audiencier

Vous assistez et aidez le juge. Vous ouvrez le procès en mentionnant la cause avec le nom des parties et vous demandez aux avocats de se présenter. Vous faites la lecture des accusations portées contre l'accusé et assermentez les témoins.

Conseils pour le procès

Votre mission, si vous l'acceptez, nécessitera une préparation minutieuse de votre part.

1. D'abord, en équipe, prenez connaissance du script et des étapes du procès. Vous devez savoir quoi dire et surtout à quel moment.
2. Ensuite, pratiquez votre scénario.
3. Lors du procès, parlez très fort afin de bien vous faire entendre.
4. Soyez à l'écoute pour ne rien rater de ce qui se passe et pour réagir au bon moment.

Équipes A et B

Membres du jury

Description

Vous avez un rôle majeur dans l'issue du procès. C'est vous qui avez l'importante tâche de décider si l'accusé est coupable ou non coupable de l'infraction dont on l'accuse.

La présomption d'innocence est un principe que vous ne devez jamais perdre de vue. Il s'agit du principe selon lequel un accusé est innocent jusqu'à preuve du contraire. En vertu de ce principe, c'est aux procureurs de la Couronne de faire la preuve que l'accusé a commis les crimes dont on l'accuse et non à l'accusé de faire la preuve qu'il est innocent.

Les témoignages que vous entendrez devront vous convaincre que l'accusé est coupable, et ce, **hors de tout doute raisonnable**, ce qui signifie qu'il n'est pas suffisant pour vous de croire qu'il est « probablement coupable ». Vous ne pouvez pas non plus choisir la version des faits qui vous semble la plus plausible.

Bref, vous devez acquitter l'accusé si :

- Vous croyez sa version des faits;
- Un doute persiste dans votre esprit en entendant sa version des faits
- Vous n'arrivez pas à départager le vrai du faux.

Vous devez déclarer l'accusé coupable si :

- Vous êtes convaincu hors de tout doute raisonnable de la culpabilité de l'accusé.

Conseils pour le procès

Votre mission, si vous l'acceptez, nécessitera une préparation minutieuse de votre part. Voici quelques pistes pour vous préparer à votre mission :

- Gardez un esprit ouvert. Vous ne devez pas prendre de décision avant que l'ensemble de la preuve ait été présentée.
- Ne prenez pas une décision basée sur vos impressions. Écoutez attentivement les témoignages et jugez de la sincérité de chaque témoin.
- Entendez-vous sur la décision à prendre : les jurés doivent être unanimes.

Équipes A et B

Résumé des étapes du procès et script

Ouverture de la Cour	<p>Huissier-audiencier : « Silence, veuillez vous lever. La Cour, présidée par l'honorable juge _____, est ouverte. »</p> <p>Le juge s'assoit et l'huissier-audiencier dit : « Veuillez vous asseoir. »</p> <p>Greffier : « Est-ce que les procureurs pourraient s'identifier, s'il vous plaît? »</p> <p>En se levant, chaque procureur de la Couronne dit : « M. le juge, mon nom est_Me_____ et je représente la Couronne. »</p> <p>En se levant, chaque avocat de la défense dit : « M. le juge, mon nom est_Me_____ et je représente l'accusé. »</p>
Lecture des accusations	<p>Juge : « M. le greffier, veuillez lire l'acte d'accusation, s'il vous plaît. »</p> <p>Greffier (à l'accusé) : « Levez-vous et écoutez les accusations portées contre vous, s'il vous plaît. Justin Destroismaisons, vous êtes accusé d'avoir, le 6 mai 2005 commis des voies de fait sur Éloi Loïselle commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 265 du Code criminel. Que répondez-vous à ces accusations? Plaidez-vous coupable ou non coupable? »</p> <p>Justin : « Non coupable. » Justin s'assoit.</p>
Exposé initial de la Couronne	<p>Juge : « La Couronne désire-t-elle présenter un exposé initial de la cause? »</p> <p>En se levant, le procureur de la Couronne no 1 dit : « Oui, M. le juge » et présente sa version des faits (théorie de la cause). Il se rassoit ensuite.</p>
Exposé initial de la défense	<p>Juge : « La défense désire-t-elle présenter un exposé initial de la cause? »</p> <p>En se levant, l'avocat de la défense no 1 dit : « Oui, M. le juge » et présente sa version des faits (théorie de la cause). Il se rassoit ensuite.</p> <p>Juge : « Merci, la Couronne peut maintenant appeler ses témoins. »</p>
Interrogatoire de la Couronne	<p>Le procureur de la Couronne no 2 se lève et dit : « La Couronne appelle Éloi Loïselle à la barre des témoins. »</p>

* Afin de faciliter la lecture de ce texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes. Vous devrez modifier le texte en conséquence.

Contre-interrogatoire de la défense

Greffier : « Levez votre main droite. Affirmez-vous solennellement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? Dites : Je l'affirme ».

Témoin : « Je l'affirme. »

Greffier: « Veuillez dire votre nom, âge et adresse, s'il vous plaît. »

Le témoin informe la Cour.

Le **procureur no 2** pose ensuite ses questions au témoin. Lorsque le **procureur de la Couronne** a terminé d'interroger son premier témoin, il dit : « Je n'ai plus de question pour le témoin, M. le juge. »

L'avocat de la défense no 2 se lève et pose ses questions au premier témoin.

Lorsque **l'avocat de la défense no 2** a terminé de contre-interroger le premier témoin, il dit : « Je n'ai plus de question pour le témoin, M. le juge. »

Juge : « Merci, vous êtes libéré. »

Le témoin quitte la barre des témoins.

LES AVOCATS NO 2 DE CHAQUE PARTIE REPRENENT LES DEUX ÉTAPES PRÉCÉDENTES AVEC L'AUTRE TÉMOIN (EUGÉNIE).

Conclusion de la Couronne

Lorsque les procureurs de la Couronne ont appelé tous leurs témoins, le **procureur de la Couronne no 1** se lève et dit : « La Couronne a terminé la présentation de sa preuve, M. le juge. »

Juge : « Merci. »

Juge : « La défense peut maintenant appeler ses témoins. »

Interrogatoire de la défense

L'avocat no 3 se lève et dit : « La défense appelle Justin Destroismaisons à la barre des témoins. »

Greffier : « Levez votre main droite. Affirmez-vous solennellement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? Dites : Je l'affirme ».

Témoin : « Je l'affirme. »

Greffier: «Veuillez dire votre nom, âge et adresse, s'il vous plaît.»

Le témoin informe la Cour.

L'avocat no 3 pose ensuite ses questions au témoin. Lorsque **l'avocat de la défense no 3** a terminé d'interroger son premier témoin, il dit : « Je n'ai plus de question pour le témoin, M. le juge. »

Contre-interrogatoire de la Couronne

Le **procureur de la Couronne no 3** se lève et pose ses questions au témoin.

Lorsque le **procureur de la Couronne no 3** a terminé de contre-interroger le premier témoin, il dit : « Je n'ai plus de question pour le témoin, M. le juge. »

Juge : « Merci, vous êtes libéré. »

Le témoin quitte la barre des témoins.

LES AVOCATS NO 3 DE CHAQUE PARTIE REPRENENT LES DEUX ÉTAPES PRÉCÉDENTES AVEC L'AUTRE TÉMOIN (LOIC).

Conclusion de la défense

Lorsque les avocats de la défense ont appelé tous leurs témoins, l'**avocat de la défense no 1** se lève et dit : « La défense a terminé la présentation de sa preuve, M. le juge. »

Juge : « Merci. »

Représentations des deux parties

Juge : « La défense est-elle prête à débiter ses plaidoiries? »

L'**avocat de la défense no 1** se lève, remercie le juge et présente ses représentations.

Lorsqu'il a terminé, le juge demande aux procureurs de la Couronne de poursuivre.

Juge : « La Couronne est-elle prête à débiter ses représentations? »

Le **procureur de la Couronne no 1** se lève, remercie le juge et présente ses représentations.

Recommandations au jury

Le juge donne ses instructions au jury. Ensuite, le juge demande au jury de se retirer pour délibérer. La Cour prend une pause le temps que le jury délibère sur l'affaire.

Juge : « Mesdames, Messieurs du jury, je vous prie de vous retirer dans la salle de délibérations. Veuillez nommer un représentant qui se chargera de lire votre verdict à la fin de vos délibérations. »

Huissier-audiencier : « Veuillez vous lever, l'audience est ajournée. »

Tout le monde reste debout jusqu'à ce que le juge et le jury aient quitté la salle.

Verdict

Huissier-audiencier : « Veuillez vous lever, la Cour est ouverte. »

Juge : « Veuillez appeler le jury, s'il vous plaît. »

Le jury entre dans la salle d'audience et s'assoit. L'accusé et ses avocats restent debout pour écouter le verdict.

Juge : « Mesdames, Messieurs du jury, en êtes-vous arrivés à un verdict? »

Le **représentant** se lève et dit : « Oui, nous sommes arrivés à un verdict.
Nous déclarons l'accusé coupable (ou non coupable). »

Ajournement

Juge : « La Cour est maintenant ajournée. »

Huissier-audiencier : « Veuillez vous lever, l'audience est ajournée. »